

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 16/2018
Date: 9 janvier 2018
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
N° d'affaire: 2016.GEF.2317
Classification: Non classifié

La violence sur ordonnance Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale,

arrête :

- 1) Le Conseil-exécutif adopte le rapport « La violence sur ordonnance ».
- 2) Vu l'article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC), le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport.



Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Destinataire

- Grand Conseil